

Compte rendu du Conseil Local
Le 11/10/2011 - 20h15 en salle Clio

Conseil local du lycée Joffre

A l'ordre du jour:

- 1 - Les élections des représentants des parents d'élèves - vendredi 14 octobre
- 2 - Bilan des réunions parents / professeurs
- 3 - CR de la rencontre avec le Recteur
- 4 - Le point sur la rentrée (EdT, Heures manquantes, ...)/ nos raisons et conditions d'agir
- 5 - le point sur les délégués de classe
- 6 - Rappel adhésion
- 7 - Questions diverses

Présentes : 28 personnes.

1 - Les élections des représentants des parents d'élèves - vendredi 14 octobre

- L'organisation pour tenir le bureau de vote et collecter les votes par correspondance est finalisée :
 - Personne postée à un endroit stratégique du collège pour rappeler aux élèves de donner le vote par correspondance de leurs parents.
 - Idem pour l'entrée du lycée
 - Liste des personnes qui tiendront le bureau de vote en fonction de leurs disponibilités dans la journée du 14 octobre.

- Envoi de mails aux parents par les autres associations :

Le conseil local FCPE Joffre ne souhaite pas agir comme les deux autres associations qui ont utilisée la liste des parents communiquée par l'administration pour faire de la propagande. Il se pose la question de la légalité de ces envois dans la mesure où certains parents avaient demandé que leur adresse mail ne soit pas communiquée aux associations.

Il a été décidé qu'un simple texte rappelant les modalités et procédures de vote sera envoyé par courrier électronique uniquement aux parents ayant donné leur accord pour recevoir des informations de la part des associations de parents d'élèves.

Cette démarche avait déjà été utilisée les années précédentes à partir de la liste donnée par l'administration mais expurgée.

Toutefois, pour bien marquer sa position vis-à-vis des autres associations, un message spécifique sera rajouté. Deux idées clés y figureront :

- Une opposition à la dégradation du service public fortement ressentie lors de cette rentrée qui a été qualifiée de difficile ;
- Une remarque quant à la légitimation de cet envoi suite à un travail de tri de la liste des adresses mails, mentionnée ci-dessus, dans le respect du souhait des familles.

La présidente profite de cette discussion pour rappeler que tout envoi à une liste de parents doit se faire par envois (e-mail CCI) donc « cachés » par discrétion pour les uns et les autres.

Ce mailing représente l'envoi d'environ 1000 messages, mais il a été décidé qu'une seule personne s'en occuperait pour éviter les doublons.

Compte rendu du Conseil Local
Le 11/10/2011 - 20h15 en salle Clio

Conseil local du lycée Joffre

2 - Bilan des réunions parents / professeurs

L'ensemble des personnes présentes remercie le conseil local pour la qualité du matériel qui avait été mis à leur disposition pour présenter la FCPE et eux-mêmes comme possible délégué de classe lors de la réunion parents/ professeurs.

La majorité des parents a accepté de communiquer leur coordonnée électronique. Certains se sont proposés pour être représentant ou représentant suppléant de la classe.

Toutefois, un parent n'a pas pu s'exprimer devant les autres parents ; le professeur principal n'ayant pas accepté de donner un temps de parole pour cela.

La majorité des personnes du conseil local rapporte un certain mécontentement des enseignants par rapport à la réforme des secondes et des premières. Les professeurs se plaignent de la diminution des heures de cours, qui entraîne dans certaines matières une diminution des programmes ou dans d'autres, des craintes à boucler le programme quand celui-ci reste inchangé ou a augmenté en quantité. Leurs critiques concernent aussi le dispositif « aide personnalisée » effectué avec des groupes classe à 35, voire à 38 élèves ; cette aide ressemblant plus à une étude surveillée. En effet, les AP sont organisées « en barrettes » (donc par définition aux mêmes horaires) avec 2 ou 3 classes encadrées par 2 ou 3 professeurs.

Mme Dern, CPE, est intervenue dans une des réunions parents / professeurs pour indiquer que la réforme des lycées était difficile à mettre en place concrètement si on gardait la même organisation scolaire. Des cours le mercredi après-midi seraient alors envisagés pour la rentrée 2012.

Aux questions des parents sur la préparation au BAC, ils sont démunis car ils ne savent pas encore sous quelles formes les épreuves seront données. Ainsi, les professeurs d'anglais ne savent pas si les épreuves seront orales ou écrites. De plus à cette date, les professeurs n'avaient pas encore le programme de l'an prochain pour les terminales.

➤ Le Conseil Local s'inquiète pour cette génération d'élèves qui subit la réforme des lycées et qui sert donc de population expérimentale.

Un professeur de terminale indique aux parents d'être très vigilant quant à l'émission des vœux d'orientation. En effet, elle constate que certains champs renseignés disparaissent à la transmission des dossiers par informatique.

➤ Le Conseil Local propose de se rapprocher des CPGE afin de connaître la forme des dossiers qu'ils reçoivent pour examen et sélection des candidatures.

3 - CR de la rencontre avec le Recteur

Une requête concernant tous les problèmes rencontrés a été donnée au Recteur, ceux rencontrés depuis la rentrée et ceux qui sont récurrents depuis plusieurs années :

- Problème avec les cours de langue (certaines classes non pas de professeurs)
- EdT non définitifs
- Contrôle de légalité du Règlement Intérieur (RI) du Lycée Joffre
- Redoublement

La secrétaire du Recteur a assuré que son chef a déclaré :

- avait eu connaissance de la situation de la rentrée à Joffre ;

Compte rendu du Conseil Local
Le 11/10/2011 - 20h15 en salle Clio

Conseil local du lycée Joffre

- que si besoin le recrutement de vacataire par le chef d'établissement était possible ;
- qu'il n'y avait plus de délais de carence de 10 jours. C'est-à-dire qu'un professeur absent devait être remplacé immédiatement.

- Le conseil local FCPE décide de diffuser ces informations sur le site en les assortissant de commentaires.
- Il a été remarqué qu'au niveau du lycée, le Recteur est notre seul interlocuteur après le chef d'établissement. Dans le secondaire et dans le primaire nous avons la possibilité d'interpeller l'Inspecteur d'Académie (IA) en cas de difficulté avec l'établissement.

4 - Le point sur la rentrée (EdT, Heures manquantes, ...)/ nos raisons et conditions d'agir

- Le gros problème de la rentrée, car visible, est celui des emplois du temps (EdT). La majorité des classes ont eu un EdT non seulement provisoire mais surtout incomplet. Ainsi certaines classes ont eu un EdT où ne figuraient pas les heures de maths, d'Histoire-Géo ou de langues. Une classe de première n'a pas eu 9 heures de cours de langue. Une classe de terminale n'a qu'une heure d'anglais LV1.
 - Un des membres du Conseil Local rappelle de ne pas hésiter à signaler systématiquement sur le site « ouyapacours » les absences des professeurs. Cet outil mis en place par la FCPE peut devenir un moyen de pression s'il est plus utilisé.
 - Mais il faudrait surtout se préoccuper du « pourquoi il manque des heures de cours ? ». Est-ce des oublis dans l'EdT ? ou est-ce parce qu'il manque des professeurs ? On note déjà que les Internationaux espagnol n'ont pas leur quotas horaires (deux heures de moins), leur spécificité « inter » n'est pas honorée. Et il n'y a pas de professeur pour l'option « la langue des signes ». L'an dernier des personnes avaient été recrutées à pôle emploi pour combler le manque de professeurs.
- Ces EdT ont été changé dans la semaine du 15 septembre avec encore des incohérences pour quelques classes. Les Aides personnalisées mises aux heures de repas ; aussi cette classe qui fait du « non-stop » de 8h à 18h00, ne peut pas manger. Les élèves et le professeur grignotent une collation dans la classe alors que cela est interdit par le règlement.
- Des arrangements dans l'EdT ont été effectués par rapports aux effectifs. Parce que certains effectifs sont à 15, il est supprimé une heure de cours (Russe dans une classe de première L). Par contre tous les terminales LV1 allemands sont regroupés dans le même cours, soit un groupe de 29 élèves, est-ce qu'on leur a donné une heure cours supplémentaire ?
- Les modalités d'organisation des Aides Personnalisées (AP) ne sont pas très claires. Actuellement les élèves de première ont 3h d'AP par semaine. Dans les textes, il y a un volant d'heures obligatoires et un volant au choix du chef d'établissement (20% de volant modulable / établissement).
- **Le Conseil Local souhaiterait recueillir tous les dysfonctionnements et difficultés constater encore aux 18 octobre. Les remontées doivent passer par vos coordinateurs de niveau.**

Compte rendu du Conseil Local
Le 11/10/2011 - 20h15 en salle Clio

Conseil local du lycée Joffre

- Le problème des élèves non repris dans l'établissement Joffre lorsque la famille refuse le redoublement conseillé par le Conseil de Classe, est soulevé car il en va de la responsabilité de l'administration qui ne tient pas ses engagements face à la loi (cf. : le passage de la 1^{ière} à la terminale est de droit).

Alors, quand une famille interpelle la FCPE, c'est de la responsabilité de la FCPE de l'informer des procédures, des lois, et de lui proposer de l'accompagner si elle le souhaite.

- Le Conseil Local s'interroge alors sur l'attitude qu'elle devra désormais adopter et, quand elle devra réagir, si elle a connaissance d'un droit des familles qui aura été bafoué. Car la famille n'est pas toujours au courant de ses droits.

La réflexion sur ce dossier est à poursuivre.

FIN (Les points suivants mis à l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés, faute de temps ... il était 22h30)